

**Procès-verbal / Compte-rendu
de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du 22 février 2021
à 20 heures 30 mn
en Mairie**

Séance n°02-2021

Le Maire certifie que :

- La convocation a été faite le 18 février 2021 et affichée le 18 février 2021
- Le compte-rendu est affiché le 26 février 2021
- Le nombre des membres en exercice est de 15

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du maire, Karine PONTARLIER.

En présence des conseillers : Mesdames et Messieurs PONTARLIER Karine, CLAUDE Michel, VOURIOT Brigitte, GUYOT Damien, GIRARDOT Christelle, CHRISTIN Bernard, MULLER Jean-Claude, PHILIPPE Anne-Claude, DECLERCQ Frantz jusqu'à la fin du point numéro 6, DROCZINSKI Fanny, FEVRE Mélanie, COLIN Jean-Michel, D'HOUTAUD Sandra, VIPREY Patrick et D'HOUTAUD Marie-Line.

Absents excusés :

- FEVRE Mélanie qui donne pouvoir à Claude MICHEL
- DECLERCQ Frantz quitte la séance à l'issue du point 6 à 21h50 et donne pouvoir à VOURIOT Brigitte.

Secrétaire de séance : D'HOUTAUD Marie-Line

Ordre du Jour : Séance N° 02 – 2021

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 janvier 2021
Approuvé à l'unanimité.
- 1- Pôle Enfance Jeunesse – Cession de terrain,
- 2- Pôle Enfance Jeunesse – Etude de faisabilité – Etat d'avancement,
- 3- Pôle Enfance Jeunesse – Convention de Maîtrise d'Ouvrage,
- 4- Pôle Enfance Jeunesse – Plan de financement prévisionnel, demandes de subventions et fonds de concours,
- 5- Cimetière Dommartin-Houtaud, travaux de ventilation et aération, travaux électriques et travaux d'aménagement intérieur – Avis,
- 6- Subvention Commerce Grand Pontarlier,
- 7- Déclassement de la parcelle AC 286 pour partie – Transfert dans le domaine privé communal,
- 8- Echange de terrains Commune/indivision VERGUET,
- 9- Projet éclairage passages piétons – Plan financier prévisionnel du SYDED
- 10- PEDT, rythmes scolaires,
- 11- Location précaire, mandat SAFER,
- 12- Comptes rendus des commissions communales et intercommunales,
- 13- Décisions du Maire,
- 14- Questions diverses

	Pôle Enfance Jeunesse opération globale	Micro-crèche	Accueil périscolaire
Coût de l'opération H.T	1 738 001 €	531 566 €	1 206 435 €
Coût de l'opération T.T.C	2 084 192 €	637 448 €	1 446 744 €

Il est proposé à l'assemblée délibérante de prendre connaissance et d'acter l'état d'avancement de cette opération.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– Prend connaissance et acte l'état d'avancement de l'opération relative à la construction d'un Pôle Enfance Jeunesse.

– Dit que le "programme", étape préalable à la consultation de maîtrise d'œuvre, sera soumis au prochain Conseil Municipal

- Décide que l'accueil périscolaire sera positionné en tant que tranche ferme lors de la consultation de maîtrise d'œuvre et que la micro crèche pourra être positionnée en tant que 2 tranches optionnelles (convention de maîtrise d'ouvrage déléguée ou transfert de maîtrise d'ouvrage à venir).

Séance n°02 – Affaire n° 03

Présents : 14

Abstentions :

Pouvoir(s) : 1

Pour : 15

Suffrages exprimés : 15

Contre :

DL 2021 n° 03 Séance n°02

En vertu de l'article L2131-1 du CGCT,
le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte Le 2021

Objet : Pôle Enfance Jeunesse – Convention de maîtrise d'ouvrage

Le Maire rappelle que la construction de la micro crèche relève d'une compétence de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Considérant que la construction de cette micro crèche - Compétence CCGP - sera concomitante avec la construction de l'accueil périscolaire - compétence communale - sur un seul et même site, les deux collectivités concernées étudient le montage le plus adapté pour le portage de la maîtrise d'ouvrage.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante un accord de principe sur cette éventuelle future convention permettant une conduite opération sous convention de maîtrise d'ouvrage déléguée ou convention de transfert de maîtrise d'ouvrage.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Donne son accord de principe à l'élaboration d'une éventuelle convention entre la commune et la CCGP relative à une maîtrise d'ouvrage déléguée ou à une maîtrise d'ouvrage transférée.

- Dit que le Conseil Municipal sera bien entendu amené à délibérer spécifiquement sur cette convention ultérieurement si elle devait être mise en œuvre.

Séance n°02 – Affaire n° 04		DL 2021 n° 04 Séance n°02
Présents : 14	Abstentions :	En vertu de l'article L2131-1 du CGCT,
Pouvoir(s) : 1	Pour : 13	le Maire certifie le caractère exécutoire
Suffrages exprimés : 15	Contre : 2	du présent acte Le 2021

Objet : Pôle Enfance Jeunesse – Plan de financement prévisionnel - demandes de subventions et fonds de concours

Le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement prévisionnel concernant la construction du pôle enfance jeunesse.

Il est proposé à l'assemblée délibérante un accord de principe sur le plan de financement prévisionnel, les demandes de subventions et l'éventualité d'un fonds de concours au profit de la CCGP.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (13 voix pour – 2 contre):

– Rappelle les coûts prévisionnels en l'état actuel de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité:

- Accueil périscolaire : 1 206 435€ H.T (coût prévisionnel de l'opération en l'état actuel de l'étude de faisabilité).

- Micro crèche : 531 566€ H.T (coût prévisionnel de l'opération en l'état actuel de l'étude de faisabilité. Convention à venir : Maîtrise d'ouvrage déléguée = mandat **OU** transfert de maîtrise d'ouvrage = Co-maîtrise d'ouvrage).

- Coût global de l'opération : 1 738 001€ HT

- Décide que l'accueil périscolaire et la micro crèche font ou feront l'objet des demandes de subventions suivantes :

	Micro-crèche H.T	Accueil Périscolaire H.T	Total H.T
Coût de l'opération	531 566	1 206 435	1 738 001
A. Financements publics	367 463	798 121	1 165 584
B. Organisme de droit privé chargé d'une mission de service public - CAF	140 400	51 333	191 733
Part aides A + B	507 863€	849 454€	1 357 317€

C- Dans l'hypothèse où le plan de financement nécessiterait un fonds de concours, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier se rapprocherait de la commune de Houtaud. Dans tous les cas, le montant ne pourra être fixé que par délibérations concordantes des 2 collectivités.

- Donne son accord, sur le principe, si et seulement si tous les financements attendus ne sont pas suffisants, sur l'éventualité d'un versement d'un fonds de concours au bénéfice de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier pour financer la part résiduelle restant à charge de cette collectivité, sans que ce fonds de concours puisse excéder 45 000€.

Synthèse des résultats Familles	1 ^{er} questionnaire 09/10/2020 Ressenti sur l'actuelle organisation	2 ^{ème} questionnaire 10/12/2020 Avis 2 scénarios	3 ^{ème} questionnaire 01/02/2021 Avis 3 scénarios
Participation des familles	80%	81%	64%
- représentation des élèves en maternelle	71%	88%	65%
- représentation des élèves en primaire	84%	85%	70%
SCENARIO 1 Reconstitution des rythmes actuels sur 37 semaines avec la reprise anticipée	59%	58%	38%
SCENARIO 2 Nouveaux rythmes sur 36 semaines avec la date de reprise nationale + matinée 8h15 à 11h45		42%	12%
SCENARIO 3 Nouveaux rythmes sur 36 semaines avec la date de reprise nationale + après-midi 13h30 à 16h10			50%

Synthèse des résultats Equipe pédagogique	1 ^{er} questionnaire 09/10/2020 Ressenti sur l'actuelle organisation	2 ^{ème} questionnaire 10/12/2020 Avis 2 scénarios	3 ^{ème} questionnaire 01/02/2021 Avis 3 scénarios
Ecole :			
- Enseignantes	↳ 1 réponse collégiale	7	5
- ATSEM	↳	0	2
- Périscolaire	non consulté	1	1
SCENARIO 1	Défavorable		
SCENARIO 2		100%	
SCENARIO 3			100%

Séance n°02 – Affaire n° 11

Objet : Location précaire, mandat SAFER

AJOURNE

Comptes rendus des commissions communales et intercommunales :Commission DMO du 11 février

- Il a été fait état du déneigement. Du matériel manquait pour avoir une organisation efficace (une seule fraise en fonctionnement). Par manque de personnel, de nombreuses heures supplémentaires ont été effectuées, ce qui a permis d'avoir un déneigement de "bonne facture".

Les heures supplémentaires seront à récupérer ce qui gênera l'organisation des travaux dans les mois à venir.

Des remarques ont été faites au sujet de l'investissement dans le matériel, mais également sur le manque d'effectif.

- Les coûts répercutés aux communes ont été présentés mais des précisions ont été demandées pour les heures qui ont été effectuées par la Ville de Pontarlier et "l'entité" CCGP dont on ignore les coûts.

Commission Forêt, Espaces naturels, Environnement

- 4 février réunion bilan de l'année 2020 avec M. Pierre GIRARD agent ONF

- 1 505m³ de bois coupés dont 1 150m³ de chablis (au lieu des 570 m3 prévus) ; année catastrophique

- 51 150€ de vente de bois Recettes / Dépenses : frais d'exploitation 25 674€ + 10 000€ Navasquez

- Prévisions travaux 2021 : jardinage parcelles I et D (report année 2020) et coupe de bois vert parcelle K (2021)

- devis de 26 000€ pour deux chemins forestiers entre Houtaud et Dommartin à refaire (sur le chargeoir et la conduite d'eau).

- En parallèle une rencontre s'est tenue en mairie le 12/02 avec François FAVRE, adjoint à Dommartin + une visite sur site le 18/02, où Pierre GIRARD a été associé, pour une réflexion conjointe et cohérente de la faisabilité de ces travaux d'empierrement.

Une demande de subvention pourrait être soumise à la DDT (à hauteur de 40%)

- Nouveau dépôt sauvage de plus de 300 canettes sur le parking de la carrière a été constaté et nettoyé (caméra prêtée par l'ONF doit être posée).

- Un dépôt de déchets verts nous a été signalé près de la Chapelle sur la côte

Commission secrétariat intercommunal avec les 5 maires : Echanges sur les difficultés rencontrées suite à une absence longue maladie depuis l'été 2020. Un recrutement en CCD permet un remplacement depuis le 05/01/2021 ; ce recrutement serait prolongé jusqu'à l'automne.

Commission groupe de pilotage micro-crèche avec un représentant par commune :

Présentation de l'évolution des coûts de fonctionnement, à charge de la CCGP, des 2 structures d'accueil existantes Doubs pour et les Granges-Narboz.

Présentation succincte de l'état d'avancement du projet Pôle Enfance Jeunesse de Houtaud incluant la micro crèche qui est de compétence intercommunale.

Commission Développement Durable :

- Dans le cadre de la loi « Loi d'Orientation des Mobilités », le Conseil Communautaire devra se prononcer lors de sa prochaine séance sur la prise de compétence « organisation de la mobilité ». A l'issue, les conseils municipaux auront 3 mois pour délibérer sur ce transfert pour qu'il soit effectif.

- Projet Alimentaire Territorial : Assurer à tous une alimentation durable, locale et de qualité.

La CCGP serait candidate pour répondre à un appel à projet avant le 15/04 afin d'obtenir un financement pour réaliser un diagnostic partagé, dans le but d'élaborer un plan d'actions pour répondre à des enjeux économiques (préservation des espaces agricoles, consommation de produits locaux...), environnementaux (lutte contre le gaspillage, ...) et sociaux (éducation alimentaire en améliorant la qualité nutritionnelle...).

- Mardi 23/02 est organisée une présentation du schéma directeur des modes doux à l'attention des 10 communes de la CCGP

Décisions du Maire :

02/2021 : Sinistre rue de la Champagne - détérioration signalisation verticale. Le Maire accepte l'indemnisation de l'assurance GAN pour un montant de 441,37 €.

03/2021 : Décision de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré - Propriété cadastrée AC n° 13 sise "8 rue de Traverse" d'une contenance de 15a 95ca.

04/2021 : Décision de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré - Propriété cadastrée AC n° 13 sise "8 rue de Traverse" d'une contenance de 15a 95ca.

05/2021 : Décision de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré - Propriété cadastrée AC n° 35 sise "3 rue de la Champagne" d'une contenance de 998 m².

06/2021 : Sinistre rue du Stade – détérioration vestiaires du foot. Le Maire accepte l'indemnisation de l'assurance GAN pour un montant de 1295,53 €.

07/2021 : Décision de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré - Propriété cadastrée AC n° 13 sise "8 rue de Traverse" d'une contenance de 15a 95ca.

08/2021 : Décision de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré - Propriété cadastrée AC n° 13 sise "8 rue de Traverse" d'une contenance de 23a 95ca.

09/2021 : Décision de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré - Propriété cadastrée AC n° 171 sise "8 rue de Traverse" d'une contenance de 15a 90ca.

10/2021 : Décision de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré - Propriété cadastrée AC n° 171 sise "8 rue de Traverse" d'une contenance de 15a 90ca.

11/2021 : Dans le cadre de l'acquisition de 2 défibrillateurs pour la mairie et l'école, un marché est conclu avec SIAP 25 – 4 rue des Narcisses – 25300 SAINTE COLOMBE.
Le montant du marché s'élève à 2877,50 HT soit 3453,00 € TTC.

12/2021 : Dans le cadre du remboursement concernant le "trop perçu des années 2018, 2020 et 2021", le remboursement proposé par ENI pour un montant de 2671,74 € est accepté.

13/2021 : Dans le cadre des travaux de renouvellement de la conduite d'eau rue Général de Gaulle, un marché de maîtrise d'œuvre est conclu avec le cabinet BEREST.

14/2021 : Décision de ne pas exercer le droit de préemption concernant le bien cadastré - Propriété cadastrée AC n° 171 sise "8 rue de Traverse" d'une contenance de 15a 90ca.

Questions diverses :

Date du prochain conseil : 29/03/2021

La séance est levée à 23h13

Karine PONTARLIER
Le Maire,

Marie-Line D'HOUTAUD
Secrétaire de séance

Séance n°02 – Conseil Municipal du 22/02/2021**Liste des délibérations et affaires traitées au cours de la séance :**

N°		Fait l'objet d'une délibération	Ne fait pas l'objet d'une délibération
1	Pôle Enfance Jeunesse - cession de terrains	X	
2	Pôle Enfance Jeunesse – Etude de faisabilité – Etat d'avancement	X	
3	Pôle Enfance Jeunesse – Convention de Maîtrise d'ouvrage	X	
4	Pôle Enfance Jeunesse – Plan de financement prévisionnel, demandes de subvention et fonds de concours	X	
5	Cimetière Dommartin – Houtaud, travaux de ventilation et aération, travaux électriques et travaux d'aménagement intérieur – Avis	X	
6	Subvention Commerce Grand Pontarlier	X	
7	Déclassement de la parcelle AC 286 pour partie – Transfert	X	
8	Echange de terrains Commune/indivision VERGUET	X	
9	Projet d'éclairage passages piétons – Plan financier prévisionnel du SYDED	X	
10	PEDT, rythmes scolaires		X
11	Location précaire, mandat SAFER		X
12	Comptes rendus des commissions communales et intercommunales		X
13	Questions diverses		X
14	Décisions du Maire		X

Commune de HOUTAUD

Séance n° 1 Conseil Municipal du 22/02/2021

Emargements

Nom prénom	Signature	Nom prénom	Signature
PONTARLIER Karine		DROCZINSKI Fanny	
CLAUDE Michel		DECLERCQ Frantz	
VOURIOT Brigitte		PHILIPPE Anne-Claude	
GUYOT Damien		CHRISTIN Bernard	
GIRARDOT Christelle		VIPREY Patrick	
MULLER Jean-Claude		D'HOUTAUD Sandra	
FEVRE Mélanie		COLIN Jean-Michel	
D'HOUTAUD Marie-Line			